Association de Désenclavement du Nord de la Haute-Vienne et du Montmorillonnais Hôtel de Ville

87210 LE DORAT Tel: 05 55 60 72 20

	ARRIVÉE CPDP
A Le Dorat,	1 4 NOV. 2006
Le 20 octobre 2000	N°

Avis de l'Association sur le projet de ligne à grande vitesse Poitiers – Limoges

1 – Généralités:

La nécessité d'une liaison ferroviaire rapide entre le Limousin l'Île de France et le réseau de train à grande vitesse européen, recueille, bien entendu, l'approbation unanime des membres de l'association qui se sont exprimés. Les différences apparaissent dans les moyens pour y parvenir.

En particulier les réserves proviennent du peu de précisions du dossier sur le devenir des lignes « asséchées » par le projet, à savoir la ligne Paris – Châteauroux – Limoges (avec ses conséquences sur la desserte du département de la Creuse), et la ligne T.E.R. Poitiers – Limoges, en cours de modernisation.

2 - L'aménagement du territoire:

A l'examen de la carte de France des lignes parcourues par le T.G.V. (lignes TGV nouvelles et lignes classiques utilisées par les T.G.V. – page 37 du projet), on est frappé par le vide absolu dans lequel se trouve le triangle Paris – Hendaye – Avignon, soit 30 % du territoire national.

Ce triangle comporte 4 capitales régionales importantes : Orléans, Limoges, Clermont-Ferrand et Toulouse.

- Orléans : La Liaison vers Paris (120 km) ne semble pas du ressort du TGV. Par contre sa liaison directe avec le réseau européen actuel à grande vitesse n'est pas assurée. Elle pourrait l'être via Juvisy et Roissy.
- Toulouse : La liaison à grande vitesse vers Paris, via Bordeaux, est encours d'étude, (avec cependant un allongement de parcours de 100 km environ, soit plus de 12 %). Rien n'est engagé à l'heure actuelle pour <u>Limoges</u> (agglomération : 247 000 habitants) et <u>Clermont-Ferrand</u> (agglomération : 350 000 habitants).

Les conclusions du C.I.A.D.T. du 14 mai 1991 (P 36 du projet) avaient cependant envisagé la solution du « Y renversé » qui définissait des dessertes « grandes vitesse » pour ces deux agglomérations.

Limoges se situait à 2 h de Paris. La solution du TGV pendulaire (page 38) permettait en outre (projet POLT) de rendre attractif le trajet Limoges – Toulouse via Brive – Cahors. L'ensemble aboutissait à Paris – Austerlitz, seule gare parisienne actuellement loin de la

saturation et, via Juvisy, assurait une liaison rapide vers Roissy et le réseau Européen actuel.

3 – Les conséquences du projet :

a) « Assèchement » de la ligne électrifié à 2 voies Paris – Châteauroux – Limoges - :

Cette ligne, actuellement desservie par une quinzaine de circulation voyageurs dans chaque sens, perdrait 70 à 80 % de sa clientèle. (1 126 000 usagers (P. 30 du projet)). On évoque, certes (P. 47) l'introduction de T.E.R. rapides (TER 200) comme sur Strasbourg – Mulhouse ou Orléans – Nantes, mais pour transporter quelle clientèle ? Qui assurerait la charge de ces trains, qui malgré la faiblesse de leur occupation, devraient rester attractifs ?

De même la distance pour accéder à l'Île de France au départ de la Creuse, région de forte émigration vers Paris (Guéret – Paris : 380 Km via La Souterraine, 415 Km via Saint Sulpice-Laurière) passerait à 520 Km via Saint Sulpice – Limoges – Poitiers.

Qui prendrait en charge la différence de coût du billet et l'augmentation de la charge T.E.R..

Enfin, la distance Limoges – Paris (400 KM via Châteauroux), seraient portés à 450 Km (option centrale).

L'usager supporterait-il le supplément de coût (+13 %)?

b) « Assèchement » de la ligne T.E.R. Limoges – Poitiers : (en cours de modernisation)

Le total des voyages prévu sur cette ligne, après modernisation (P. 2 Chapitre 6 du rapport d'instruction mixte à l'échelon central) s'élève à 25 millions de voyageurs / Km par an dont 7 millions pour les seules usagers de bout en bout, de Limoges à Poitiers, qui se reporteraient sur le T.G.V. nouveau soit 28 % de la clientèle.

La densité du service serait certainement réduite et son attractivité fortement diminuée. Qui supporterait la charge de cette réduction de trafic ?

Nous rappelons que l'achèvement de la modernisation mettrait Limoges à 1 H 32 de Poitiers avec les autorails X 73500, 4 arrêts intermédiaires et 1 H 22 avec les automoteurs X 72500 sans arrêt. (P.57 du rapport IMEC de Juin 2002).

c) Les inconvénients non explicités du projet :

1) Pour éviter d'aggraver l'état de saturation de la ligne TGV Atlantique, on a prévu (P. 52 du projet) d'accoupler, en gare de Poitiers des TGV venant de La Rochelle et de Limoges, majorant le temps de parcours de 10 minutes, (si les circulations sont à l'heure). Ceci sur une voie unique sur la majeure partie de la LGV à construire (P. 55 du projet), à raccorder avec la ligne Poitiers – La Rochelle, également à voie unique de Lusignan à Saint Maixent.

La qualité du service n'en souffrirait-elle pas en ponctualité ?

2) Les raccordement à la ligne TGV Atlantique à Poitiers, ne permettrait pas de relier Châteauroux, Vierzon (Bourges), Orléans au réseau actuel européen à grande

vitesse via Roissy, ceci sans gain de temps par rapport à une liaison Limoges – Roissy, via Juvisy après amélioration limitée de la ligne classique.

En conclusion l'Association de Désenclavement du Nord de la Haute Vienne et du Montmorillonnais estime indispensable une liaison rapide Limoges – Paris, mais souhaiterait que les points évoqués ci-dessus soient examinés attentivement.

En outre, notre association souhaiterait qu'une amélioration drastique de la ligne Limoges – Paris via Châteauroux soit examinée. Cette amélioration, reprenant les conclusions du C.I.A.D.T. du 14 mai 1991 (P. 36 – 37 du présent projet) et compte tenu de la possibilité admise (P. 52 du projet) de réaliser une voie unique exploitable à grande vitesse, pourrait consister, en priorité, à créer 2 sections LGV à voie unique : Nord – Vierzon à Neuvy – Pailloux, et Chabenet – La Souterraine, complétées par un tracé approprié à la traversée de Saint Sulpice – Laurière. L'ensemble de ces sections ne dépasserait par 100 Km et permettrait le trajet Limoges – Paris en 2 heures environ.

4 – L'impact pour Poitiers:

La création d'une L.G.V. de Limoges à Poitiers ne contribuerait pas, à notre avis, à faire de Poitiers le « nœud ferroviaire à grande vitesse, porte d'entrée de tout le Centre-Ouest » (P 42 du projet).

Par contre, une relation directe de Poitiers vers Nantes complétant la desserte TGV de La Rochelle, permettrait, par l'extension au Sud-Bretagne du lien avec l'Atlantique, un impact certain sur le rôle de « Plaque tournante » de Poitiers.

Notre Association estime donc qu'une réouverture de la Section Cholet – Poitiers de la liaison directe Nantes – Poitiers – Limoges, reliant les 3 capitales régionales via Parthenay – Bressuire – Cholet constituerait une meilleure approche à cette ambition.

Cette liaison, créée dans les années 60, a été supprimée en 1975 avec l'accord du Poitou-Charentes, malgré l'intervention, dans une réunion tenue à Parthenay, de notre Président : Maître Clisson, alors Maire du Dorat, regrettant la suppression de ce lien du Limousin vers l'Atlantique et Sud-Bretagne.

La liaison n'était certes pas rapide (5 heures pour 342 KM) (1) mais pouvait s'améliorer avec des travaux limités, et atteindre un temps de parcours inférieur à 4 heures.

Cette réouverture serait un « plus » essentiel pour Poitiers et Limoges qu'elle relierait directement à la plus importante des capitales régionales de l'Ouest. (Nantes agglomération près de 500 000 habitants, Ville : 270 000 habitants).

CHAix service du 29.9.74 au 31.5.75

(PARIS) Poitiers + Parthenay (NANTES)

	1	;	1 % :	1:				Sud-Ovest
400 PUTTERS A	3 43	8 » 9u15 1 11 1 11 n50 1	2 10 114c » 5 22 16c53 18347	147 384 NANTES DO CHOLET C	/ u 8 5		12v30	
ALLER	7300	7302					16 47 c	M'assure pas le transport des bagages. FAPIDE 1' avec supplément (voir
ALLER	2	2	2" EXPRESS	8	7301 3441	7303	7305	ceriode de circulation et conditions d'admission).
POITIERS XD	6 36	. 11 55 17	38 . 18 50		True land	-	n	Veir conditions d'admission du tr. 307
GRAND-PONT AVANTON-PACHE NEUVILLE-DE-POITOU		12 10 17	54	PARTHENAY ZD	8 30 10 52 8 38			De Limeges, départ 16 h 45 (tab. 416). Va à Limeges, arrivée 14 h 1 (tat. 416).
AYRON-LATILLE	5 59 7 7 7 16	12 16 18 12 23 18 12 32 18	9	19 CHALANDRAY @	8 46 8 53	13 20	19 1 q 19 9 19 16 r	Changement à Bressuire.
CHALANDRAY	7 24 7 31 7 38	12 39 18	26 33	33 VILLIERS-VOUILLE ()	9 9 9 9 17 11 28	13 41	19 25	Train 4044 (voir périodes de circula- tion au tau. 400). La correspondance à Poitiers avec le
PARTHENAY ZA	7 47	12 53 18		50 GRAND-PONT	9 23	13 58	19 48 19 56	tr. 4002 n'est pas assurée pour les bagages enregistrés.
0 uest NANTES A	8u29	3 q 19	5: 19 50	JOI POITIERSA:	9 38 11 46	3 5 14 19	201 3 V	Circule sauf dimanches et fêtes.
(A	sulre	13v38 —	21 53	388 400 POITIERS	12g 8	717r28 18 52	20111	S.N.C.F. entre Clisson et Cholet et

(PARIS) Poitiers + Limoges

The second secon			•				
400 PARIS-AusterIIIZD TOURSD 402 POITIERSA	0 10 2 40 3 43	/6m45 /:7p5 /8m18 /:9p1 /9m15 /:10p		12 10 /14m » 14 15 /15m58 15 22 /16m53	B 440 LIMOGES PARAGET	D' 0 3 /: 7143 10 10 A. 3 43 /:10147 14 19	
384 NANTES	23 37 23 37 0 40 0 40	8054 904		14 27 15 20	WELOUR .	7312 7314 7316 4340	7318
ALLER	7311 / 7313	7315	3441	7317	× ==•	× +	- F-2°
	* 12 12		15e	F	B COUZEIX-CHAPTELAT 15 NIEUL (Haute-Vienne) O	15 ⊕ 22 , 6 47 12 32 16 ⊕ 54	18 9 52
AD2 ST-BENOT (Vienne)	1 .	10 10 10 15 10 23	12 0	18 22 18 27 18 37	25 MANTIAT 30 VAULRY @	. 15 043 7 29 12554 17510	19 5 19s 12
FLEURE O	5 26 / 6 53	10 23	12 9	18 42 18 48 18 54	49 ST-OUEN O	6 4 7 30 13 19 17 27	19 23 17 31 19 38 19 48
LUSSAC-L-CHATEAUX. MONTMORILLON LATHUS @	5 37 / 7 - 4	10.50	12 32	19 3 19 7 19 19	73 LATHUS @	6 36 8 3 13 48 6 46 8 15 13 59 18 2	19 48 19 57 20 3
LE DORAT ST-OUEN ©	6 10 / 7 37 6 22 / 7 49 6 30 / 7 57	11 20		19 29: 19 36 19 47	108 LHOMMAIZE @	7 8 8 36 14 18	20 25 20 31
BLOND BERNEUIL O VAULRY O	6 52 J R 1R	11 47	13 18	1 !	127 MIGNALOUX-NOUAILLE	7 28 8 56 14 37 17 34 9 3 14 2 43 18 36	20 _© 51
NIEUL Maute-Viennel @ .	7 6 / 8 31 7 11 / 8 36	12 06 12 14 12 19		: :::	139 402 POITIERS A 139 384 POITIERS D 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1	100 7 11 15	
LIMOGES-Bénédict. A	7 20 / 8 45 7 29 / 8 54	12 31		20 46	342 Ovest NANTESA	10054 12 5 16 26 21 22	22 13
Ab LIMOGES-Benefict. D 7040 TOULOUSE-Match. A 70	10138 13147	13 13 1	15]44 16 50	20 452 0 32	139		12 1 1 58
Circule sa i dimanches el saul	les II NOV 197	4, 31 MARS m	Circule sauf dimano				923.321 3 23

- Circule sauf dimanches et lites,
 Voir conditions d'admission !r. 307, tab. 400.
 Circule sauf samedis, dimanches et lites.
 Les samedis et les dimanches et lites Niort dep. 7 h 20
 Portiers arr. 8 h 41.

 377 circule sauf dimanches et sauf les 11 NOV 1974,
 31 MARS et 19 MAI 1975.
 Train PAPIDE 1** arcc supplément trair 377 5, tab. 460).
- r Train RAPIDE 1*2* avec supplément (voir tr. 100, tab. 400).
- 8 Les dimanches et lêtes, service assuré par le personnel du Iraln. Corolle sauf samens et sauf les 18 NOV 1974, 39 MARS et 18 MAI 1975.

 Train RAPIDE 1" avec suretément (voir 222 4, tab. 400).
- v Train RAPIDE IT as a supplement (voir 77, tab. 440).

Niort + → Saintes

		THE RESERVE TO SHAPE THE PARTY NAMED IN									
ALLER	7681 7683 F2 2	7685 76	2 7689		RETOUR	7680 F'2	7682	7684	7690 7692	: :	2.5%
ST-JEAN-D'ANGELY SSIERE: (LEGFAID & (S.5.) ST-HILAIRE-RIZAMBOURS & T-DOUBET-SCOYEUX-(S.B.) ONICOUVEPTE & IAINTES	6, 2, 11, 10 6, 10, 11, 17 6, 19, 11, 24 6, 23, 1, 31 6, 55, 11, 43 7, 2, 7, 7, 11, 51 7, 13, 11, 51 7, 13, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11, 11	12 25 15 12 31 15 12 43 15 12 52 15 13 15 16 13 23 16 16 13 36 16	16 18 53	5 10 15 20 26 38 42 45 51 54 58 62 67	SAINTES D FONTCOUVERIE & D FONTCOUVERIE & S.B.) LE DOUNCTI-COTEUT S.B.) ST-HILAIRE-SNIZANISOUSE, G ASNISERS-LA-GRAUDG (SB) ST-JEAN-D'ANGELY ST LOULAY VERGNE VILLENEUVE-LA-COMI.G. PRISSEL'A-CHARRIESE BEAUVOIR-SUR-NIORT G MARIGNY (D. Secres)G (S.B.) FORS G (S.B.). AIFFRES # (S.B.) NIORT X T. A	6 19 6 31 6 35 6 38 6 44 6 49 6 53 6 58	8 51 8 55 8 59 9 10 1 9 21 1 9 32 1 9 32 1 9 41 1 9 45 1	13 4 13 22 13 36 13 42 13 52	19 33 31 19 37 19 41 21 38 19 47 19 53 21 47 19 57 20 3		2° seutement les samedis, dimanches et files. Arrêl à Prissé-la-Charrière à 15 h 36 les samedis et veilles de fétas (non firres). Arrêl à Vergne à 11 h 27 le samedi. Arrêl au Douhel-Ecoyeux à 11 h 55 le l'imindi de chaque mois. Continue vers Thouars, Nicrt dép. 7 h 31; voir lab. 378.
JR VOS VOVA	050					-	-		10 13 22 3	• • • •	

RENSEIGNEMENTS PAGES BLEUES 62 ET 63 CONSULTEZ LES OFFICES NATIONAUX DE TOURISME